

DOSSIER DE CANDIDATURE INTERNAT COLLÈGE PUBLIC DU MORBIHAN

Dossier à remplir et à **remettre au Principal du collège d'origine ou au Directeur d'école
au plus tard le jeudi 28 avril 2022**

Joindre au dossier de candidature la lettre de motivation de la famille et celle de l'élève.

L'ÉLÈVE

NOM : Sexe : ☐ M ☐ F
 PRÉNOM :
 Né(e) le : Âge :
 Adresse de l'élève : Interne 2021-2022
 ☐ Oui ☐ Non

REPRÉSENTANT LÉGAL 1

NOM :
 PRÉNOM :
☐ Mère ☐ Père ☐ Autre (préciser)
 ADRESSE :

 COMMUNE :
 CODE POSTAL :
 TÉLÉPHONE : Domicile :
 Portable :
 Professionnel :
 ADRESSE ÉLECTRONIQUE :
 SITUATION PROFESSIONNELLE :
☐ Emploi ☐ Sans emploi
☐ Retraité ☐ Autre
 PROFESSION :

REPRÉSENTANT LÉGAL 2

NOM :
 PRÉNOM :
☐ Mère ☐ Père ☐ Autre (préciser)
 ADRESSE :

 COMMUNE :
 CODE POSTAL :
 TÉLÉPHONE : Domicile :
 Portable :
 Professionnel :
 ADRESSE ÉLECTRONIQUE :
 SITUATION PROFESSIONNELLE :
☐ Emploi ☐ Sans emploi
☐ Retraité ☐ Autre
 PROFESSION :

AUTRE REPRÉSENTANT

NOM :
 PRÉNOM :
 QUALITÉ :
 ADRESSE :
 COMMUNE :
 TÉLÉPHONE : Domicile Portable Professionnel
 ADRESSE ÉLECTRONIQUE :
 SITUATION PROFESSIONNELLE : ☐ Emploi ☐ Sans emploi ☐ Retraité ☐ Autre
 PROFESSION :

► **Votre enfant bénéficie-t-il d'une bourse cette année ?**Boursier : ☐ Non ☐ Oui (préciser le nombre de parts ou taux)Demande en cours pour la rentrée scolaire 2022 : ☐ Oui ☐ NonScolarité actuelle (année en cours) :Classe ☐ CM2 ☐ 6^{ème} ☐ 5^{ème} ☐ 4^{ème} ☐ 3^{ème} ☐ Segpa

Établissement – adresse :

☐ Interne ☐ Demi-pension ☐ Externe

Langue vivante A : Langue vivante B.....

► **L'élève peut-il prendre seul les transports pour se rendre à l'internat ?**☐ OUI ☐ NON► **La famille dispose-t-elle d'un correspondant à proximité de l'établissement choisi ?**☐ OUI ☐ NON

Si oui, nom et adresse de cette personne de confiance :

.....

ÉTABLISSEMENT DEMANDÉ

Je sollicite pour mon enfant (nom, prénom)

une admission en internat pour la rentrée 2022 dans l'internat suivant :

☐ Internat du collège

Romain Rolland PONTIVY

☐ Internat d'excellence du collège

Antoine de Saint Exupéry VANNES

Rentrée scolaire 2022/2023 : classe demandéeNiveau : Collège ☐ 6^{ème} ☐ 5^{ème} ☐ 4^{ème} ☐ 3^{ème} ☐ Segpa**Indiquer le motif de la demande** (cocher la case correspondante) :☐ Contexte familial (horaires de travail des représentant légaux, problématique de transport, élève ne pouvant être accompagné pour le travail scolaire, ...)☐ Pratique sportive (section sportive) ou artistique (Classe à Horaires Aménagés) ou linguistique (section internationale).

Préciser :

☐ Poursuite de scolarité (SEGPA, poursuite d'un enseignement particulier suivi dans le premier degré).

Préciser :

Votre enfant bénéficie-t-il d'un accompagnement ou d'une aide par un service éducatif ou de santé ?

OUI ☐NON ☐

Si oui, préciser :

Motivation de la demande (sur papier libre) : ☐ représentants légaux☐ élève

J'ai pris connaissance des critères et des modalités d'admission.

Date et signature des représentants légaux

A

, le

Signature du responsable légal 1 de l'élève :

Signature du responsable légal 2 de l'élève :

PARTIE A COMPLETER PAR L'ÉTABLISSEMENT ACTUEL
1) Avis du professeur principal (ou du professeur des écoles) sur la candidature de l'élève

Attitude face au travail scolaire	- -	-	+	++
* intérêt pour les enseignements littéraires et humanistes				
* intérêt pour les enseignements scientifiques				
* intérêt pour les enseignements artistiques				
* capacité d'attention				
* réalisation des devoirs écrits				
* apprentissage des leçons				
* capacité à planifier son travail				
* capacité à solliciter l'adulte en cas de difficulté				
Autonomie - responsabilité	- -	-	+	++
* respect des règles				
* assiduité				
* écoute et application des consignes				
* prise d'initiatives				
Qualités relationnelles de l'élève	- -	-	+	++
* respect de ses camarades				
* esprit d'équipe et entraide				

2) L'élève a-t-il fait l'objet :

* d'un conseil de discipline ? ☐ Oui ☐ Non

* d'une commission éducative ? ☐ Oui ☐ Non

3) Commentaires éventuels :

.....

Signature de l'enseignant

Partie à faire remplir par le chef d'établissement actuel

Attitude de l'élève face au travail scolaire :

Comportement de l'élève :

Avis sur l'opportunité d'une scolarisation en internat par rapport au projet de l'élève :

Visa du chef d'établissement

Transmission du dossier (format papier) par l'établissement avant le mardi 3 mai 2022

à la Direction des services départementaux de l'éducation nationale du Morbihan
 DIVEL
 3 Allée Général Le Troadec
 CS 72506
 56019 VANNES Cedex

Pièces à joindre impérativement au dossier :**Documents transmis par la **famille** à l'établissement d'origine :**

- ❖ Le dossier de candidature renseigné
- ❖ Lettre de motivation manuscrite de l'élève (qui expliquera comment il imagine sa vie à l'internat)
- ❖ Lettre de motivation manuscrite des responsables légaux (qui expose les motivations de la demande)
- ❖ La copie du livret de famille
- ❖ La notification de bourse le cas échéant – **NB : des aides financières existent** (se renseigner auprès du service social de l'établissement).

Documents transmis par l'établissement d'origine joints au dossier de candidature :

- ❖ Bulletins trimestriels (1^{er} et 2nd trimestres) ou fiche de liaison école/collège
- ❖ L'avis motivé de l'établissement d'origine sur le dossier de candidature (partie à compléter par l'établissement actuel)

Le dossier peut comporter éventuellement :

- ❖ Un courrier de l'assistante sociale de l'établissement d'origine (à transmettre sous pli cacheté avec la mention "confidentiel/service social en faveur des élèves")
- ❖ Un courrier du médecin pour signaler des besoins particuliers (à transmettre sous pli cacheté avec la mention "confidentiel/service médical")
- ❖ Toute information utile susceptible d'éclairer la commission quant à la situation de l'élève et de son projet de scolarisation en internat.

Les dossiers incomplets ou hors délais ne seront pas instruits par la Commission

Calendrier récapitulatif de la candidature à l'internat

Janvier 2022	Diffusion de la circulaire et du dossier de candidature internat
Jeudi 28 avril 2022	Date limite de transmission du dossier par les responsables légaux à l'établissement d'origine
Mardi 3 mai 2022	Date limite de transmission à la DSDEN56 - DIVEL des dossiers de candidature internat par les établissements (formulaire papier)
Mardi 24 mai 2022	Commission départementale d'instruction des dossiers de candidature pour l'admission en internat
Semaine 24 (13 au 17 juin)	Notification aux familles des résultats de la commission et envoi du dossier d'inscription par l'établissement support de l'internat

Procédure de demande d'admission en Internat collège public du Morbihan (Rentrée 2022)

1) Instruction du dossier

Le document est à retirer par les responsables légaux dans l'établissement d'origine de l'élève ou sur le site internet des services départementaux de l'éducation nationale du Morbihan : DSDEN56 - rubrique « La scolarité dans le Morbihan » - « Admission dans un internat » ou sur le site des collèges supports de l'internat.

Le dossier doit être complété par la famille et le chef d'établissement d'origine (attention : fournir toutes les pièces demandées).

Si le collège support de l'internat n'est pas le collège du secteur, et si la famille souhaite scolariser l'enfant dans ce même collège, alors il est nécessaire de compléter, en parallèle, **un formulaire de demande de dérogation**

L'affectation dans un établissement et l'admission en internat sont deux procédures distinctes



L'attention des parents est appelée sur le point suivant : l'inscription scolaire d'un élève dans un établissement doté d'un internat ne rend nullement automatique son admission dans cet internat. Il s'agit en effet de deux procédures administratives parallèles et différentes.

2) Calendrier et procédures d'admission

a) Préparation

- ✓ visite préalable dans l'établissement (portes ouvertes) : se renseigner et consulter le site du collège support de l'internat. Prendre rendez-vous avec les responsables du ou des collèges
- ✓ transmission du dossier complet (format papier) aux services départementaux de l'Education nationale avant **le mardi 3 mai 2022**

b) Commission départementale : le **mardi 24 mai 2022**

3) Objectifs de l'internat

- Permettre à l'élève d'accomplir sa scolarité dans des conditions de vie et de travail favorables.
- Accompagner l'élève de façon individualisée pour lui permettre de progresser scolairement et favoriser son autonomie.
- Apprendre à l'élève la vie en collectivité :
 - ✓ respect de soi-même, des pairs, des adultes,
 - ✓ apprentissage d'une bonne hygiène de vie (sommeil, horaires réguliers),
 - ✓ participation à des activités culturelles, sportives et de loisirs.

4) Public concerné

L'internat s'adresse à :

- Des jeunes accueillis dans des parcours scolaires particuliers proposés par les collèges concernés.
- Des jeunes motivés et des familles volontaires qui souhaitent offrir à leur enfant un cadre et des conditions de travail qui leur garantissent les meilleures chances pour réussir.

Les internats des collèges n'ont pas vocation à accueillir des jeunes présentant des problèmes de comportement majeurs incompatibles avec la vie en groupe.

5) Relations Collège / Famille

Dans tous les cas, la réussite de l'intégration et l'atteinte des objectifs assignés nécessitent une coopération étroite entre le collège et les responsables légaux.

Contacts :

- | | | |
|---|----------------------|---|
| - Services départementaux de l'Education nationale du Morbihan – DIVEL | Tel : 02 97 01 86 50 | Mail : ce.dive156-2@ac-rennes.fr |
| - Collège Romain Rolland – Pontivy
http://www.college-romainrolland-pontivy.fr/ | Tel : 02 97 25 28 00 | Mail : ce.0561332u@ac-rennes.fr |
| - Collège Saint Exupéry – Vannes
http://www.college-saint-exupery-vannes.fr | Tel : 02 97 63 28 54 | Mail : ce.0560223n@ac-rennes.fr |